

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

La Charente : développer des activités pour accroître l'attractivité

Le dynamisme économique de la Charente, département à la fois industriel et agricole, est entamé par la présence de secteurs industriels en régression ou à faible potentiel de croissance. Le cognac a fortement participé à sa renommée et contribue à placer ce territoire au 1^{er} rang des départements exportateurs de la région. Cependant la viticulture et les IAA associées, ont des limites naturelles de développement, et sont exposées aux fluctuations de la conjoncture internationale. Des activités traditionnelles sont en perte de vitesse (bois-papier, textile, articles chaussants, composants électriques et électroniques). Les entreprises font appel à une main-d'œuvre de faible qualification, et l'emploi se développe au ralenti. Il s'ensuit un chômage structurel élevé, une forte proportion de chômage de longue durée. Résultat, des revenus moyens modestes, et donc un faible entraînement de l'économie par la demande.

Malgré un solde migratoire positif l'accroissement de population est mesuré, avec un fort déficit migratoire pour les jeunes entrant dans la vie active. Ces éléments brident la croissance du département.

Pourtant des secteurs, présents de longue date ou nouveaux sur des activités de niche, soutiennent

l'économie. À ces éléments s'ajoute l'effet d'entraînement de la périurbanisation d'Angoulême qui efface dans son sillage les limites traditionnelles des pays. Mais au-delà de cet effet, les territoires limitrophes sont à la traîne, certains avec de fortes chutes de population.

Aux enjeux présents du développement économique et de l'occupation du territoire s'ajoute la perspective du vieillissement de la population. Risque ou opportunité ? Des emplois de service à la personne pourraient être nécessaires. Comment alors attirer et développer à la fois des nouvelles activités et une main-d'œuvre plus qualifiée ?

Le terroir charentais et l'axe de communication fluvial de la Charente ont été au cours des siècles des facteurs de développement. Ils ont favorisé des activités autour des productions agricoles diverses (cognac, beurre), du papier-emballage, du bois, des cimenteries, mais aussi des industries d'armement. Au XX^e siècle, des initiatives individuelles ont également contribué à l'industrialisation du département, comme Marcelin Leroy (moteurs électriques) ou plus récemment Claude Boucher (verrière). La Charente est ainsi le 13^e département industriel français, en terme de poids de l'industrie dans l'emploi total du département.

Des liens économiques avec l'extérieur contrastés

Le tissu industriel de la Charente est relativement concentré. Les grands établissements, de plus 100 salariés, regroupent 54 % des salariés de l'industrie, taux comparable au taux métropolitain mais supérieur aux taux de la région et du référentiel de départements (cf. encadré sur les zonages de comparaison). Au sein du département, la Charente limousine et le Scot d'Angoulême ont un taux supérieur, respectivement 63 % et 61 % (illustration 1) (cf. zonage infra-départemental).

Tous secteurs confondus, le nombre de très grands établissements (plus de 200 salariés) s'est plus fortement réduit entre 1993 et 2006 que dans le référentiel départemental ou qu'en France métropolitaine. Ces réductions ont surtout touché l'industrie, en particulier les industries textiles et papetières. En revanche, le nombre d'établissements moyens, de 10 à 200 salariés, s'est accru plus fortement avec l'émergence d'unités positionnées sur des marchés de niche (cf. définitions) : emballage flexible, papier sulfurisé, notices pharmaceutiques,

pagaies pour canoë-kayak, ou encore bougies d'allumage pour l'aéronautique, systèmes de marquage pour aérosols pour les travaux publics.

La présence d'établissements de groupes mondiaux fait que 47 % des emplois salariés du département sont contrôlés par des centres de décision situés à l'extérieur du département. Ce taux de dépendance est de 38 % pour la région et de 42 % pour le référentiel départemental. Cet indicateur illustre la forte emprise des centres de décision externes sur l'activité et l'emploi du secteur concurrentiel de la Charente. Il peut exprimer un atout, le département dégageant une attractivité pour l'investissement des entreprises extérieures, mais éventuellement une faiblesse par une moindre maîtrise de son devenir. Les secteurs de l'industrie sont tous plutôt dépendants en comparaison du référentiel départemental, à l'exception de celui des biens de consommation. Quant au secteur tertiaire, les activités financières et le commerce sont plus dépendants tandis que les services aux entreprises le sont moins. Expression de l'ouverture à l'extérieur des entreprises du département, le rayonnement, soit le taux d'emplois

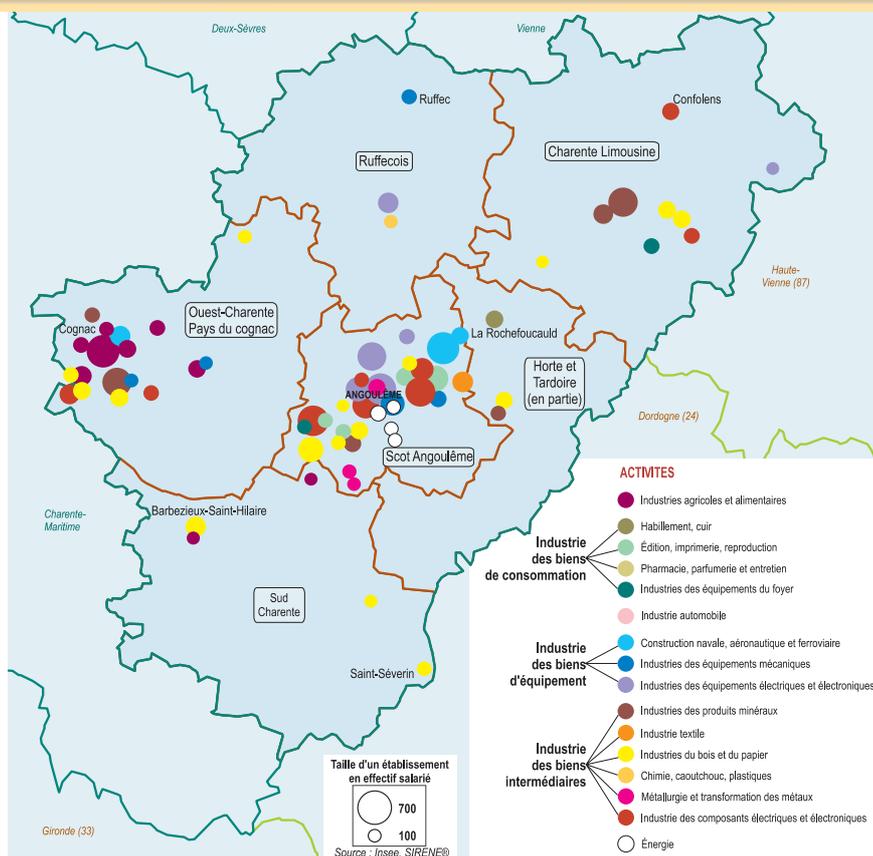
extérieurs contrôlés par des centres de décision localisés en Charente est de 4 %, plus faible qu'en région (9 %) et que dans le référentiel (10 %). Seules les IAA, du fait de l'industrie viticole, sont plus ouvertes à l'extérieur. Grâce à son industrie, et principalement le cognac, la Charente est le premier département exportateur de la région (42 % des exportations régionales en 2007). Parmi les 25 premières entreprises exportatrices de la région, 10 sont localisées en Charente. La plupart produisent du cognac (Courvoisier, Hennessy, Martell...), mais également des produits électriques et électroniques (Leroy-Somer...), ou même des produits issus de l'industrie du papier ou du bois (Seguin Moreau et Cie, Tonnellerie Taransaud...).

La création d'activités : une dynamique fragile

La dynamique de la création d'activités approchée par le taux de création d'établissements (12,0 %), s'est accrue de près de deux points entre 1993 et 2006, soit plus que chacun des trois référentiels. Avec cette progression surtout réalisée en fin de période, la Charente n'a cependant pas tout à fait rattrapé les taux régional et métropolitain, mais a dépassé celui du référentiel départemental. Les zones de Horte et Tardoire (12,9 %) et du Scot d'Angoulême (12,6 %) présentent des taux supérieurs à la moyenne départementale.

Le taux de création de l'industrie et des services augmente davantage en Charente que dans les trois référentiels. Dans la construction la dynamique est identique à celles de la région et du référentiel des départements, soit une multiplication par deux du taux de création sur 13 ans. À l'inverse, dans le commerce le taux est stable et inférieur à ceux des référentiels. Au final, le stock d'établissements en Charente s'est finalement moins accru (+ 2,4 %) que dans les référentiels (entre + 5,4 % et + 16,4 %), tous secteurs d'activités et tailles d'entreprises confondus. C'est le résultat d'une moindre hausse dans les services (+ 16,1 %), d'une baisse dans la construction (- 5,3 %) alors que les trois référentiels enregistrent une stagnation ou une hausse, et d'une baisse dans l'industrie (- 12,5 %) qui n'est toutefois dépassée que par le

Les établissements industriels de la Charente de plus de 100 salariés au 01/01/2007 (illustration 1)



référentiel départemental (- 13,4 %). Le nombre d'établissements sans salarié s'est accru (+ 12,5 %), mais nettement moins que dans les référentiels. Cependant la pérennité des établissements semble un peu mieux assurée : 70 % ont au moins trois ans d'existence, 59 % au moins cinq ans. Ces taux sont respectivement de 67 % et 54 % pour la France métropolitaine. Ces taux sont particulièrement élevés en Charente pour les IAA, les industries des biens d'équipement et des biens intermédiaires.

Agriculture : un produit phare, l'eau-de-vie de cognac

Les atouts de son terroir ont fait de la Charente d'aujourd'hui un département où l'agriculture est encore très présente. La viticulture, consacrée majoritairement à la production de vin pour la fabrication des eaux-de-vie de cognac et de pineau, est effectivement l'activité agricole caractéristique de la Charente avec des surfaces et des activités induites localisées à l'ouest du département. Elle représente 40 % de la valeur de la production agricole du département. Les cultures céréalières sont dominantes dans la bande centrale allant du nord au sud du département. Enfin l'élevage (bovins, ovins et caprins) est principalement concentré à l'est, en Charente limousine.

Fin 2005, l'agriculture regroupe 7 % de l'emploi, taux proche de ceux de la région et du référentiel, cette part n'étant que de 3,4 % pour la France métropolitaine. L'agriculture est très présente dans toute la Charente, hormis dans le Scot d'Angoulême. Dans le Sud Charente elle représente 20 % des emplois et 17 % en Charente limousine. La force de travail consacrée à l'agriculture est de 11 553 UTA. Elle a chuté de - 40 % entre 1988 et 2000, diminution nettement supérieure à la baisse métropolitaine. Alors que dans les référentiels la baisse concerne essentiellement la main d'œuvre familiale, en Charente c'est également la main-d'œuvre salariée qui est touchée et ce dans toutes les zones. C'est en partie la conséquence de gains de productivité liés à la concentration mais aussi à la réorientation des exploitations d'élevage vers les grandes cultures et à la poursuite de la mécanisation dans la viticulture.

En 2007, 62 % du territoire est en surface agricole pour 6 900 exploitations. On compte 4 200 exploitations professionnelles qui entretiennent des unités moyennes de 76 ha, proche de la moyenne nationale, soit 14 ha de plus qu'en 2000. En effet, le nombre d'exploitations se réduit (- 34,4 % de 1988 à 2000) de manière comparable à l'évolution nationale. Cette réduction est cependant légèrement inférieure à

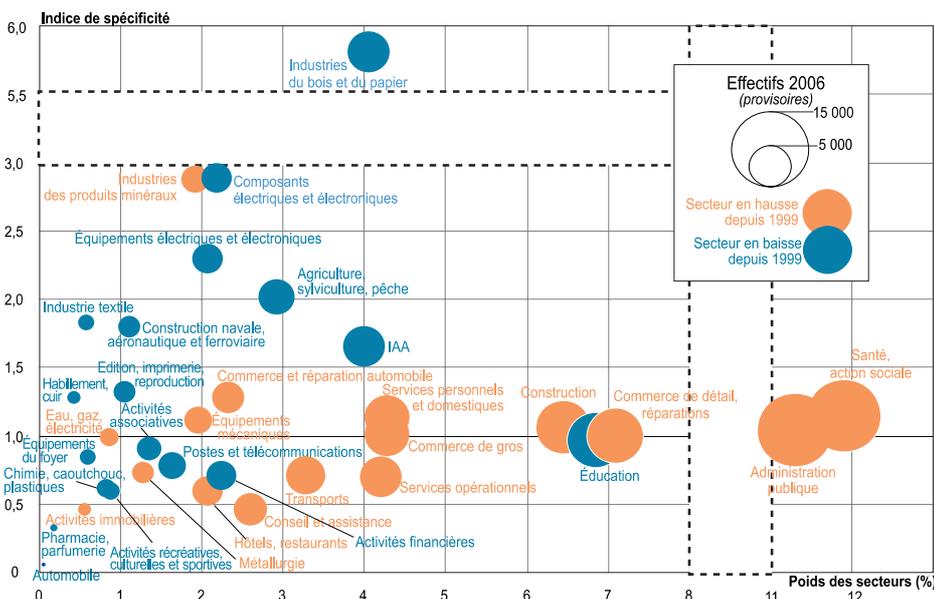
celles de la région et du référentiel départemental grâce à la très faible diminution du nombre d'exploitations viticoles. Malgré ce mouvement de concentration, le problème de la succession se pose. La part des exploitants âgés de 55 ans ou plus est de 46 % en 2000, soit supérieure de deux points aux référentiels. Dans le Ruffécois et en Horte et Tardoire, cette part atteint 50 %. C'est dans le Pays d'Ouest-Charente Pays de Cognac que le taux de jeunes exploitants est le plus élevé avec 26 % d'exploitants de moins de 40 ans. Ce chiffre s'explique par la forte présence des exploitations viticoles dans ce pays, la viticulture étant une orientation plus attractive que d'autres.

Un emploi sur cinq dans l'industrie

L'emploi en Charente est plus industriel (22 % des emplois) que celui du référentiel départemental (18,5 %), de la région (16,5 %) ou de la France métropolitaine (16 %). L'emploi dans l'industrie avait plutôt bien résisté dans le département. Sur la période 1975-1999 il avait diminué de - 22 %, moins qu'en France métropolitaine (- 35 %). Cette baisse a concerné toutes les zones mais de façon moindre le Pays d'Ouest-Charente Pays de Cognac, moins exposé à la désindustrialisation due aux délocalisations. Depuis il diminue comme le référentiel départemental (-11 %) mais plus fortement qu'en France métropolitaine (- 9 %), en raison de la spécialisation de la Charente dans des secteurs qui perdent des emplois (bois-papier, textile et habillement, composants électriques et électroniques).

Six secteurs regroupent 70 % de l'emploi salarié industriel du département (illustration 2). Les industries du bois et du papier, présentes historiquement dans le département, regroupent 4 900 salariés. Leurs effectifs sont en régression depuis 1999, toutefois moins qu'au plan national (illustration 3). Ce secteur économique compte 10 des 50 plus grands établissements industriels de Charente. Ils sont localisés en Charente limousine, près d'Angoulême et autour de Cognac. Les entrepreneurs de ces secteurs ont diversifié leurs débouchés en étendant le champ de leurs activités et réduit leur dépendance au marché du cognac.

Charente : nombre d'emplois par secteur d'activité en 2006, évolution 1999-2006 et spécificité par rapport à la France (illustration 2)



Source : Insee (Estimations d'emploi)

C'est une stratégie qu'il convient certainement de poursuivre pour assurer leur développement.

Si les deux autres industries importantes par leurs effectifs, IAA et produits minéraux, sont par nature difficilement délocalisables, elles sont en revanche sensibles à la conjoncture. Les exportations de cognac sont très dépendantes de la demande internationale. Quant aux produits minéraux, le niveau de production et les débouchés sont directement soumis aux fluctuations du secteur de la construction.

Les industries agricoles et alimentaires représentent le deuxième secteur employeur de l'industrie avec quelque 4 800 salariés. L'activité de production d'eaux-de-vie naturelles pour la fabrication du cognac regroupe 54 % de ces effectifs employés dans quelques grands établissements tous exportateurs et localisés dans la zone de Cognac (Hennessy, Remy Cointreau, Martell, Courvoisier, Camus). À noter également l'importance de la laiterie-fromagerie Grand'Ouche. Le cognac constitue donc le produit phare des exportations du département (63 % en 2007). Sur la période 1999-2006, la Charente connaît des réductions d'effectifs dans ce secteur alors qu'ils sont quasi stables en France. Après le creux de la fin des années 1990 et du début des années 2000, les exportations de cognac sont reparties à la hausse.

Les industries des produits minéraux, liées aux ressources naturelles (fabrication de tuiles ou de ciment), sont également spécifiques à la Charente. Elles emploient 2 300 salariés et leurs effectifs progressent contrairement à ceux de la France de métropole, du fait du dynamisme de la construction neuve. Six établissements comptant plus de 100 salariés sont situés en Charente limousine, près de Cognac, à Angoulême et en Horte et Tardoire.

La Charente se caractérise également par une forte présence du secteur des composants électriques et électroniques (Saft, Schneider...), conséquence des décentralisations industrielles des années 60 et 70. Ce secteur occupe quelque 2 600 emplois et enregistre une diminution de ses effectifs plus marquée qu'au plan national. Certains établissements du département ont été touchés par les

restructurations des groupes du secteur. Parmi les plus grands établissements, quatre sont situés dans le Scot d'Angoulême, deux près de Cognac et deux en Haute-Charente.

Les industries des équipements électriques et électroniques, qui particularisent aussi la Charente, comptent 2 400 salariés et subissent également une réduction d'effectifs comme au niveau national. Les plus grands établissements, principalement localisés autour d'Angoulême, dépendent tous de Leroy-Somer, bien placé à l'export.

Les industries des équipements mécaniques sont moins spécifiques au département mais elles marquent le paysage industriel charentais avec 2 300 emplois salariés, chiffre en augmentation entre 1999 et 2006, contrairement à la métropole. Ce secteur comprend quatre établissements de

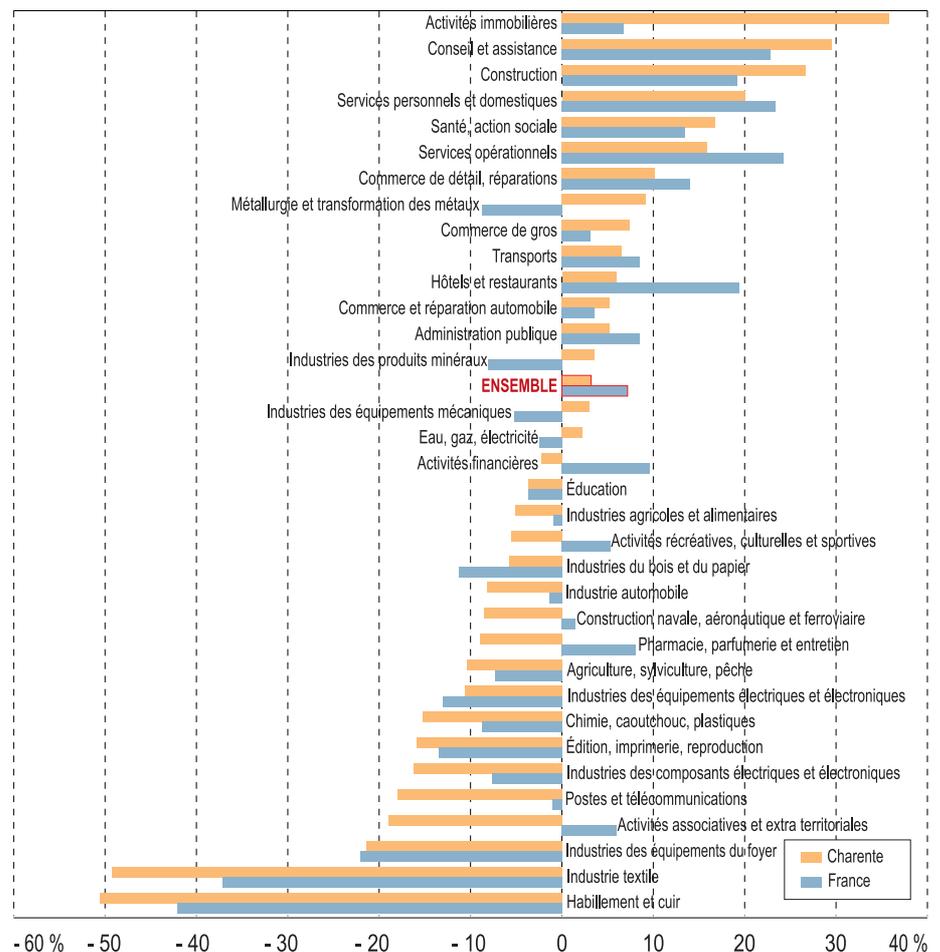
plus de 100 salariés, deux situés dans le Scot d'Angoulême, un dans le Pays Ruffécois et un dans le Pays Ouest-Charente Pays de Cognac.

L'industrie du cuir et de l'article chaussant a longtemps constitué un élément du patrimoine industriel et culturel charentais, employant des effectifs nombreux jusqu'à la montée en puissance de la concurrence asiatique (2 700 salariés en 1968 et environ 500 en 2006). Le Pays d'Horte et Tardoire a subi de plein fouet cette crise même si ce territoire compte encore 77 % de l'emploi départemental de ce secteur.

Progression modérée de l'emploi

La bonne résistance de l'emploi industriel n'empêche pas l'emploi total dans le département d'avoir globa-

Évolution de l'emploi salarié (1999-2006) (illustration 3)



Source : Insee (Estimations d'emploi)

lement enregistré une légère baisse entre 1975 et 1999, à l'image du référentiel départemental, alors que dans le même temps il s'est accru de + 9 % en métropole. Toutes les zones ont perdu des emplois sauf le Scot d'Angoulême. On constate cependant que l'emploi progresse à nouveau depuis 1999. Le département a gagné plus de 2 300 emplois, soit une progression de + 1,7 %, proche de celle de la population (+ 1,4 %). C'est 1 point de moins que le référentiel départemental et nettement inférieur à la progression de l'emploi de la France métropolitaine (+ 7 %). L'emploi salarié augmente lui de + 3 % pendant qu'en France métropolitaine l'évolution est de + 7 % (illustration 3).

Par secteur d'activités, l'évolution est différenciée. Dans la construction, l'emploi salarié représentait 7 700 personnes en 2006 et enregistre une plus forte progression qu'au plan national. Toutefois, il subsiste un décalage notamment à l'avantage de la Charente-Maritime où la plus forte pression sur la demande de logements implique d'importants besoins en main-d'œuvre. La Charente ne bénéficie pas d'une forte augmentation de la population ni de la construction de résidences secondaires comme sa voisine.

Le commerce occupe 16 400 salariés et la progression de l'emploi a été identique à celle des référentiels. Avec près de 64 000 salariés, les services sont, comme ailleurs, les plus importants pourvoyeurs d'emplois salariés. Mais la progression, + 15,6 %, proche de celle du référentiel départemental (+ 16,4 %) est nettement inférieure aux + 21,8 % de la France métropolitaine en lien avec le faible dynamisme démographique. La santé-action

sociale (14 200 salariés), légèrement surreprésentée, et l'administration publique (13 500 salariés) connaissent une progression de leurs effectifs dans le sens de l'évolution nationale. En revanche, l'éducation (8 200 salariés), légèrement sous-représentée, est marquée par une évolution négative également notée en France métropolitaine.

Plus particulièrement en matière de services aux entreprises, la Charente se caractérise par un déficit de création d'emplois. L'hôtellerie et la restauration sont dans une situation similaire, à rapprocher certainement de la faible fréquentation touristique de ce département (5 % des nuitées régionales). Les activités financières et les transports n'y échappent pas non plus.

La Charente a développé depuis 1997 le pôle image «Magelis», comprenant une cinquantaine d'entreprises spécialisées dans les métiers et technologies de l'image animée, dont une vingtaine de studios d'animation. C'est un segment innovant, mais l'impact sur l'emploi est pour l'instant limité, moins de 200 salariés permanents. Ce pôle comporte également des écoles supérieures de formation.

Les catégories socioprofessionnelles des emplois reflètent les particularités agricoles et industrielles du département et leur répartition est assez proche de celle du référentiel départemental. En 1999, les exploitants et ouvriers agricoles occupent encore 8,2 % des emplois, comparables aux 7,9 % du référentiel départemental mais plus élevé qu'en France métropolitaine (3,8 %). Les taux d'ouvriers qualifiés, 17,3 %, et non qualifiés, 11,6 %, sont supérieurs de deux points à ceux de la métropole, reflétant le poids de l'industrie de production dans ce département. Le taux de cadres d'entreprises (3 %) est deux fois plus faible qu'en France métropolitaine. Globalement entre 1990 et 1999, l'économie charentaise a développé moins d'emplois d'encadrement que dans les territoires de référence : les emplois de cadres d'entreprise ont augmenté de + 6 % quand ils augmentaient de + 8 à + 13 % dans les trois référentiels, les emplois d'encadrement intermédiaires des entreprises de + 25 % contre de + 27 à + 39 % dans les autres référentiels. Sur la période,

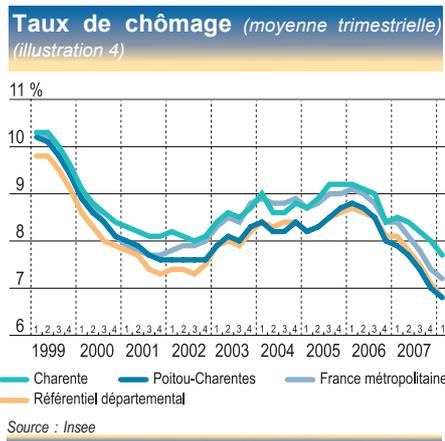
ceci se reflète dans un déficit migratoire pour toutes les catégories socio-professionnelles, excepté les agriculteurs et les artisans. Ce déficit est le plus important pour les professions intermédiaires. Parmi les jeunes actifs de moins de 30 ans, ce sont les cadres les plus touchés.

Importance du chômage de longue durée

Le taux de chômage reste élevé en Charente (7,7 %), malgré la décrue amorcée en 2006 (illustration 4). Cette baisse est moindre qu'en métropole, qu'en région ou que dans le référentiel départemental. Ce chômage structurel, qui bénéficie moins de la conjoncture, est dû principalement au faible dynamisme de l'emploi, alors que la population active augmente moins qu'en France.

L'évolution du taux de chômage depuis 1999 est comparable à celle des référentiels. L'écart avec le niveau national, après avoir quasiment disparu entre 2002 et 2006, s'accroît de nouveau. La Charente a donc moins profité des améliorations récentes du marché du travail. En conséquence, le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie 1+2+3 hors activité réduite) de moins d'un an d'ancienneté et directement lié à la conjoncture de l'emploi, a augmenté en Charente en 2007, alors qu'il a diminué dans le reste de la région.

À cette constatation s'ajoute un chômage de longue durée important. En effet, fin décembre 2006, plus de 36 % des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE en Charente, contre de 30 à 32 % dans les zones de référence. Ce chômage de longue durée augmente cependant moins en Charente. Cette catégorie de demandeurs d'emplois est particulièrement importante dans la zone d'Horte et Tardoire pour les hommes, ainsi que dans le Ruffécois et le Scot d'Angoulême pour les femmes. L'ensemble des demandeurs d'emploi (catégorie 1+2+3 hors activité réduite) sont plus âgés, la part des plus de 50 ans étant plus importante qu'en région ou en France. Ce sont plus souvent des femmes, des manœuvres et des ouvriers qualifiés, moins souvent des cadres et professions intermédiaires.



Moindre progression du revenu moyen

Le niveau élevé du chômage, la part plus importante des emplois d'ouvriers et de celle des retraités (25 % contre 20 % en France métropolitaine en 2005) entraînent une faiblesse des revenus en Charente.

Le salaire brut horaire moyen (13,72 €) est inférieur à celui de la France métropolitaine (15,70 €) mais proche de celui des deux autres référentiels. L'écart avec la France métropolitaine s'explique d'abord par un plus faible taux d'encadrement et, à l'inverse, une plus grande proportion d'ouvriers, même si l'écart de salaire est vérifié pour quasiment toutes les catégories socioprofessionnelles. En revanche, comparés à la région et au référentiel départemental, les salaires bruts horaires moyens sont supérieurs en Charente pour les personnels d'encadrement des entreprises, les techni-

ciens, les contremaîtres et les ouvriers. Il faut noter par ailleurs que dans le secteur des IAA le salaire horaire moyen est supérieur à celui observé en France métropolitaine dans le même secteur.

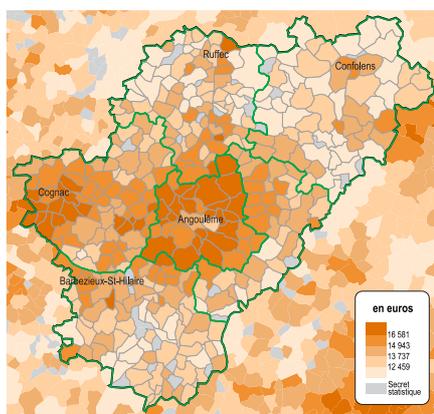
Comme dans le référentiel départemental, la part des pensions et retraites (28,4 %) dans le revenu fiscal est plus importante qu'en France métropolitaine (23,7 %), influant à la baisse sur le niveau de revenus. La part des retraités anciens agriculteurs, employés ou ouvriers était en 1999 de 26 % en Charente, soit 6 points de plus qu'en métropole. En conséquence, la part des foyers fiscaux non imposés est plus importante en Charente (51,4 %) qu'en France métropolitaine (45,5 %). Seules les zones d'Angoulême et Cognac ont des taux inférieurs à la région ou au référentiel départemental, tout en restant au-dessus du niveau de la France métropolitaine.

Le revenu annuel moyen par foyer fiscal en 2005 en Charente est inférieur de 15 % à celui de l'ensemble de la France métropolitaine. Cet écart est non seulement plus important que celui constaté en 1999, mais il est également plus grand que celui des autres référentiels comparés avec les chiffres nationaux. La situation relative de la Charente par rapport à la France en terme de revenu s'est donc dégradée depuis 1999, ce qui n'est le cas ni pour la région, ni pour le référentiel départemental. La dégradation est en fait localisée dans les zones d'Angoulême et Cognac où la part de foyers non imposés diminue moins et où le revenu fiscal augmente moins qu'ailleurs. Mais Angoulême et Cognac restent les zones du département où le revenu

annuel moyen reste le plus élevé. Ainsi, le revenu fiscal médian des ménages par unité de consommation est légèrement plus élevé dans le Scot d'Angoulême en 2005 qu'au niveau national (illustrations 5 et 6). C'est la seule zone du département dans ce cas.

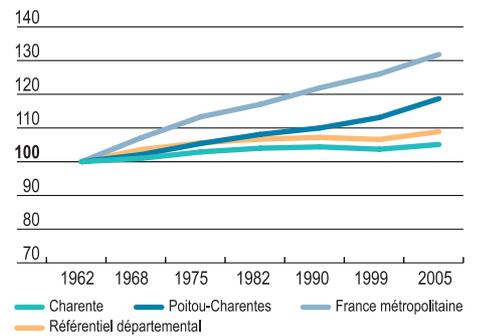
Les écarts de revenu entre les ménages les plus pauvres et les ménages les plus riches sont plus accentués en Charente que dans la région ou les 7 départements du référentiel, mais moins qu'au niveau national. Si la part des personnes en situation de pauvreté en Charente est comparable au niveau national, la situation est différente pour la richesse. En effet, les 10 % des ménages les plus riches du département disposent annuellement de près de 4 700 € de moins que leurs homologues de France métropolitaine. Comparativement avec la région et le référentiel départemental, on observe en Charente une part plus élevée de personnes en situation de pauvreté. En outre, les revenus y sont moins importants qu'il s'agisse de pauvres ou de riches. Il convient néanmoins de souligner que la population vivant avec un bas revenu diminue plus que celles du référentiel de départements ou de la métropole entre 2002 et 2005.

Revenu médian par unité de consommation en 2005 (illustration 5)



Sources : Insee - DGI (Revenus fiscaux 2005)

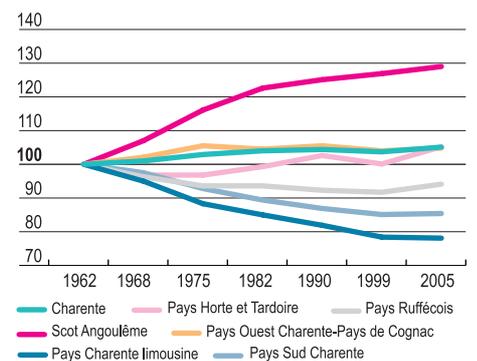
Évolution de la population de 1962 à 2005 (Indice base 100 en 1962) (illustration 7)



Revenus en 2005 (illustration 6)

| | Population vivant avec un bas revenu | | Revenu fiscal par unité de consommation | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|-------------|---|---|---|------------------------------|
| | Nombre | Part (%) | Revenu médian (€) | 1 ^{er} décile ou D1 : 10% déclarent moins de | 9 ^e décile ou D9 : 10% déclarent plus de | Rapport inter-décile (D9/D1) |
| Charente | 35 330 | 10,4 | 15 195 | 6 118 | 28 512 | 4,66 |
| 1-Pays Charente limousine | 3 514 | 9,5 | 13 143 | 5 329 | 24 679 | 4,63 |
| 2-Pays Ruffécois | 3 486 | 10,2 | 13 735 | 5 851 | 25 735 | 4,40 |
| 3-Pays Sud-Charente | 3 029 | 9,0 | 13 752 | 5 767 | 25 979 | 4,50 |
| 4-Pays Horte et Tardoire (en partie) | 2 026 | 8,3 | 14 545 | 6 698 | 26 291 | 3,93 |
| 5-Pays Ouest-Charente-Pays de Cognac | 6 857 | 8,8 | 15 726 | 6 839 | 29 568 | 4,32 |
| 6-Scot Angoulême | 16 418 | 12,4 | 16 370 | 5 993 | 30 307 | 5,06 |
| Région Poitou-Charentes | 157 048 | 9,6 | 15 331 | 6 559 | 29 339 | 4,47 |
| Référentiel départemental | 213 665 | 9,5 | 15 153 | 6 319 | 28 552 | 4,52 |
| France métropolitaine | 6 141 530 | 10,5 | 16 357 | 6 121 | 33 204 | 5,42 |

Sources : Insee - DGI (Revenus fiscaux 2005)



Source : Insee (Recensements de la population et estimations démographiques supra-communales 2005)

L'enjeu du vieillissement de la population

Pour sortir de ces faiblesses économiques (déclin de certaines activités traditionnelles, faible progression de l'emploi, chômage structurel ou encore revenus relativement faibles), la Charente devra sans doute développer des activités qui la rendront plus attractive. Mais il faudra compter sur le fait que ce département ne bénéficie pas du dynamisme des territoires limitrophes. En effet, l'attractivité de Bordeaux s'arrête bien avant la frontière charentaise et celle de Charente-Maritime est limitée à l'axe Saintes/Cognac. Enfin, Angoulême est une capitale départementale de petite taille au regard de Poitiers ou La Rochelle sans parler des plus grandes métropoles.

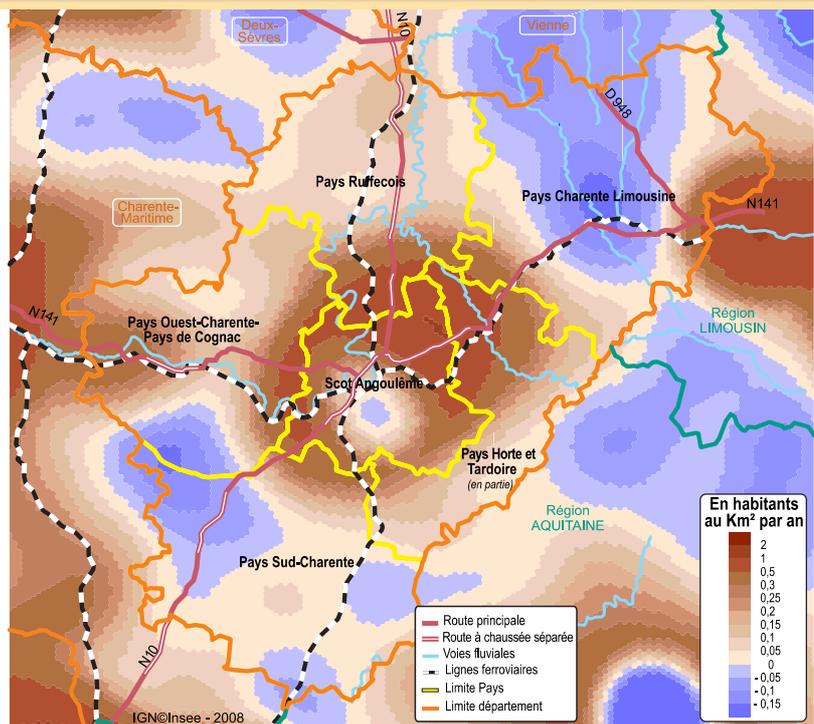
La population de la Charente, 344 500 habitants en 2006, est en légère croissance depuis 1999 mais elle augmente près de trois fois moins vite qu'en région ou qu'en France (illustration 7). Elle ne s'inscrit pas dans la dynamique des départements de la façade atlantique, ni de celle des départements du sud de la France. Entre 1962 et 2006, sa population a augmenté de + 5 %, soit moins que celles du référentiel des sept départements (+ 9 %) et de la région (+ 19 %). C'est le résultat d'évolutions contrastées des territoires. Sur cette quarantaine d'années, le Pays de Charente limousine a perdu - 22 % de sa population, celui de Sud-Charente - 15 % et le Pays Ruffécois - 6 %, pendant que le Scot d'Angoulême en gagnait + 29 %, le Pays d'Horte et Tardoire et le Pays Ouest-Charente Pays de Cognac + 5 % chacun. S'affranchissant des limites des Pays, la croissance de la population se fait autour d'Angoulême, plus densément au nord et à l'ouest, et dans une moindre mesure autour de Cognac. Les Pays qui bénéficient de ce dynamisme sont ceux d'Horte et Tardoire et du Ruffécois, et dans une moindre mesure ceux englobant Cognac et Angoulême (illustration 8). Cette augmentation est essentiellement due à une attractivité migratoire. Les Britanniques, en particulier, se sont installés dans des zones rurales, au nord et à l'est du département ce qui constitue sans doute une opportunité pour leur développement. À l'inverse, les jeunes

quittent le département pour suivre des études ou trouver un emploi. Ils sont, par ailleurs, très peu nombreux à revenir en Charente à l'âge adulte contrairement à ce qui est observé en Charente-Maritime ou en Vienne. Les Pays d'Horte et Tardoire et du Ruffécois tirent le meilleur bénéfice de la périphérie d'Angoulême et apparaissent comme les plus attractifs depuis 1999 (respectivement + 6,7 % et + 5,5 % de variation annuelle due au solde migratoire apparent), alors que le Scot d'Angoulême occupe la dernière place (+ 0,1 %). C'est la traduction d'une extension de la périurbanisation qui s'étend au-delà des limites du Scot. La hausse de population sur la zone du Scot résulte quasi intégralement du dynamisme démographique (excédent des naissances sur les décès) lié à la relative jeunesse de sa population.

Ces évolutions démographiques n'enrayent pas le vieillissement de la population. En 2005, 26 % des Charentais avaient au moins 60 ans, ils seraient 38 % en 2030 (illustration 9). Si les tendances se poursuivent, la population du département devrait diminuer à partir de 2010. Ce vieillissement pose en particulier le problème de la prise en charge des personnes âgées, qui en hébergement ou à domicile, nécessite du personnel d'accompagnement. Les emplois de services à la personne sont donc appelés à croître. Mais avec la perspective d'une baisse des actifs, ne seront-ils pas en concurrence avec d'autres emplois, plus attractifs ? En effet, en 2005 la Charente comptait 2 actifs potentiels (personnes de 20 à 59 ans) pour une personne de 60 ans ou plus ; en 2030 ce ratio ne serait plus que de 1,15.

Marie-José Kolpak - Monique Pépin

Variation de densité de la population des ménages de 1999 à 2005 (illustration 8)



Source : Insee (Recensement de la population 1999 et estimations démographiques supra-communales 2005)

Populations en 2005 et projections 2030 - Scénario central (illustration 9)

| | Année | Population au 1 ^{er} janvier | Évolution 2005-2030 (%) | Proportion (%) des | | | | Âge moyen |
|-----------------------|-------|---------------------------------------|-------------------------|--------------------|-----------|-------------|------------------|-----------|
| | | | | 0-19 ans | 20-59 ans | 60 ans et + | dont 80 ans et + | |
| Charente | 2005 | 344 000 | | 22,0 | 52,4 | 25,6 | 6,0 | 42,2 |
| | 2030 | 333 000 | - 3,2 | 18,9 | 43,4 | 37,7 | 9,4 | 47,2 |
| Poitou-Charentes | 2005 | 1 705 000 | | 22,7 | 52,3 | 25,0 | 5,8 | 41,6 |
| | 2030 | 1 868 000 | + 9,6 | 20,2 | 44,6 | 35,2 | 8,8 | 45,8 |
| France métropolitaine | 2005 | 60 825 000 | | 24,9 | 54,3 | 20,8 | 4,5 | 39,0 |
| | 2030 | 67 204 000 | + 10,5 | 22,6 | 48,1 | 29,3 | 7,2 | 42,7 |

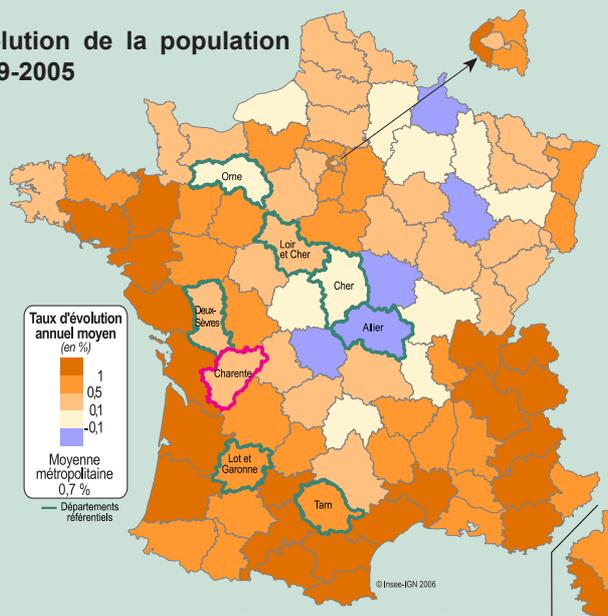
source : Insee (Estimations localisées de population, modèle Omohale)

Les zonages de comparaison du département de la Charente

Pour cette étude, le département de la Charente a été comparé à trois autres zonages :

- deux zonages englobants : la région Poitou-Charentes et la France métropolitaine
- un référentiel départemental : ce référentiel est composé d'un groupe de 7 départements (Allier, Cher, Loir-et-Cher, Lot-et-Garonne, Orne, Deux-Sèvres, Tarn) présentant des caractéristiques proches du département de la Charente en termes de peuplement et d'activité économique (cf. Insee Première n° 943).

Évolution de la population 1999-2005



Source : Insee (Recensement de la population 1999 et estimation de population au 01/01/2005)

définitions

UTA (Unité de travail annuel) : correspond à un actif à temps plein pendant un an (y c. les saisonniers).

Indice de spécificité : part de l'emploi salarié du secteur dans l'emploi salarié du département rapporté à la part de l'emploi salarié du secteur dans l'emploi salarié en France. Un indice supérieur à 1 indique une surreprésentation de l'emploi sectoriel par rapport à la France.

Revenu médian : revenu au dessus duquel se situent 50 % des revenus.

Revenu fiscal médian des ménages par unité de consommation (UC) : pour estimer le niveau de vie d'un ménage et autoriser des comparaisons entre les ménages de taille différente, on rapporte son revenu au nombre d'unités de consommation qui le composent, selon une échelle d'équivalence qui vaut 1 pour le chef de ménage, 0,5 pour les autres adultes et enfants à charge de plus de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant à charge de moins de 14 ans. Le revenu par unité de consommation tient mieux compte des économies d'échelle réalisées au sein des familles (très fortes sur le logement, moins sur l'alimentation ou les loisirs...).

Bas revenus : revenu correspondant à la moitié du revenu médian par UC.

Dépendance : rapport des effectifs des établissements d'un territoire contrôlés par un centre de décision extérieur à ce territoire sur l'ensemble des effectifs de la zone. Ce taux est compris entre 0 et 100 %.

Rayonnement : rapport des effectifs des établissements extérieurs au territoire contrôlés par un centre de décision de ce territoire sur l'ensemble des effectifs de ce territoire. Ce taux peut être supérieur à 100 %.

Marché de niche : marché très étroit, peu exploité, associé à un service ou un produit très particulier. Les marchés de niche en France se rapprochent soit de l'artisanat, soit du secteur du luxe ou de haut de gamme.

Le scénario central repose sur trois hypothèses :

- les taux de fécondité par âge sont maintenus à leur niveau de 2005 ;
- la mortalité baisse au même rythme que celui observé en France métropolitaine sur les quinze dernières années ;
- les quotients migratoires sont calculés sur la période 1990-2005 et sont maintenus sur toute la période de projection.

Le zonage infra-départemental du département de la Charente

Le zonage infra-départemental utilisé dans cette étude est fondé sur les découpages contractuels existants : les Pays et le Schéma de cohérence territoriale (Scot) d'Angoulême. Le Scot d'Angoulême comprend 35 communes, dont les huit communes du pays «entre Touvre et Charente» et sept communes du Pays Horte et Tardoire. Le périmètre du Pays Horte et Tardoire est donc restreint aux communes n'appartenant pas au Scot d'Angoulême.

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 825 889 452 (0,15 €/mn)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Francis VENNAT
Rédactrice en chef : Dorothee AGUER

Dépôt légal décembre 2008
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE DEC28556
Impression MEGATOP, Naintré